

L'UE adopte sa première directive anticorruption

Un petit pas en avant, une opportunité manquée

Le 26 mars 2026, l'Union européenne a franchi un cap en adoptant un cadre commun de lutte contre la corruption — votée à 581 voix pour, par 27 États membres.

Un socle juridique commun

La directive harmonise les définitions de 8 infractions clés et renforce les capacités d'enquête à l'échelle des 27 — un signal politique fort et un tournant symbolique réel.

LES LIMITES

Une ambition rognée par les compromis

- Suppression de l'infraction d'abus de fonction
- Peines minimales réduites : 3-5 ans (vs 6-7 ans)
- Amendes plafonnées à 3-5 % du CA (vs 10 %)
- Golden visas non interdits
- Coordinateur européen sans pouvoir contraignant

CONCLUSION

Du principe à la pratique

Un risque clair : que le texte demeure davantage déclaratif qu'opérationnel.

C'est là que tout va se jouer — dans le passage du principe à la pratique.